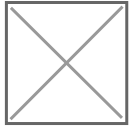


Israël détient un adolescent palestinien atteint du coronavirus depuis trois semaines sans interrogatoire

Description



Les forces israéliennes arrêtent un enfant palestinien [Taimoor Ul Haq / Facebook]

Par Hagar Shezaf, le 13 août 2020

Le jeune de 15 ans, soupçonné d'être atteint de la scarlatine, a été arrêté avant l'aube le 23 juillet dans le camp de réfugiés de Jalazun. Il a été testé positif au virus après son arrestation.

Un jeune Palestinien de 15 ans atteint du coronavirus a été retenu en détention en Israël pendant trois semaines sans être interrogé ne serait-ce qu'une seule fois.

Ce garçon, qui est soupçonné d'être atteint de la scarlatine, a été arrêté avant l'aube le 23 juillet chez lui dans le camp de réfugiés de Jalazun en Cisjordanie. Après son arrestation, il a été testé pour le coronavirus et on a vu qu'il était infecté. Après quelques jours à la prison de Shikma, il a été transféré à la prison de Ramon, où il a été mis à l'isolement dans un quartier de cellules spéciales pour le coronavirus. Depuis lors, sa détention a été prolongée deux fois. Cependant, même s'il est détenu en principe en vue d'un interrogatoire, il n'a pas du tout été interrogé.

C'est apparemment le premier cas de mineur détenu à l'isolement pour cause de coronavirus.

Le tribunal militaire d'Ofer a prévu pour lui une libération provisoire pour audition jeudi ; il y participera par vidéo-conférence. Son avocat, Lyad Misk de Défense des Enfants International Palestine, a dit qu'il avait demandé au Service pénitentiaire d'Israël comment la maladie du garçon était traitée et ce qu'on lui donnait à manger, mais il n'a pas encore eu de réponse.

« Un garçon de 15 ans et demi qui n'a pas été interrogé devrait être relâché jusqu'à sa guérison », a dit Misk. « Dans toutes les affaires entendues dans les tribunaux militaires, ils déclarent que les soupçons sont sérieux, mais le plus souvent, il n'en reste rien à la fin. »

Depuis que le coronavirus a frappé Israël, la politique du Service pénitentiaire a été de mettre toute personne arrêtée dans un bloc de cellules provisoires pour 14 jours pendant lesquels elle est testée pour le virus. Mais les détenus palestiniens sont parfois testés dans les locaux militaires où ils sont tout d'abord détenus, a dit le service, et leur statut par rapport au coronavirus est donc déjà connu quand ils arrivent en Israël.

En avril le cabinet a approuvé un règlement temporaire permettant aux personnes détenues pour interrogatoire d'être retenues plus longtemps que d'habitude si elles n'ont pas subi d'interrogatoire parce qu'elles étaient en quarantaine. Mais ce règlement, qui n'était valable qu'à l'interieur d'Israël proprement dit, a expiré en juin et n'a pas été renouvelé.

Cependant, un ordre militaire identique a été prolongé tous les quinze jours. Cet ordre, qui ne s'applique qu'aux détenus palestiniens, est actuellement en fonction jusqu'au 20 août.

« Il est vrai que le virus ne fait pas de différence entre un adolescent palestinien et un adolescent israélien, mais les deux régimes juridiques différents qui s'appliquent aux Israéliens et aux Palestiniens dans les territoires occupés sont clairement discriminatoires », a dit l'avocat Roni Pelli de l'Association pour les Droits Civiques en Israël.

« Ainsi, la loi permet qu'un adolescent de 15 ans et demi de Jalazun soit retenu en détention sans être interrogé pendant trois semaines et demi simplement parce qu'il a été testé positif au coronavirus, tandis que si un adolescent du même âge, et vivant à Beit El, était arrêté et qu'on découvre qu'il a le coronavirus, la loi ne permettrait pas qu'il soit détenu ainsi. C'est une situation absurde, inacceptable et discriminatoire, et il faut abroger immédiatement cet ordre militaire, exactement comme on l'a fait en Israël, afin que le coronavirus ne serve pas de prétexte à une détention prolongée. »

Les Forces de Défense Israéliennes ont refusé de commenter.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Haaretz](#)

date créée
2020/08/14